

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-003477 / 50136944
Vetrotech Saint-Gobain (International) AG Succursale Romont, 1680 Romont FR
Secteur production: fabrication de verre anti-feu, découpe, finition et emballage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
60 H, 15 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-003521 / 51987110
Pavatex SA, 1700 Fribourg
Unités d'usinage et de finition PAVATEX
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
25 H
01.01.2015–30.06.2015 (Renouvellement)
- 14-003372 / 66284870
Axalta Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle
Production secteur Usine 1, 2, 3 et 4
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
33 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-003298 / 53541125
MultiFood SA, 3238 Gals
préparations des marchandises alimentaires
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.12.2014–30.11.2017 (Nouveau permis)
- 14-003526 / 66876784
Straumann Villeret SA, 2613 Villeret
Atelier outils coupants
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.01.2015–31.12.2017 (Nouveau permis)

- 14-003323 / 52018123
LN Industries SA Usine de Champagne la Nationale Etirage de Tubes de Précision, 1424 Champagne
Atelier des fours à recuire et d'étirage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
8 H
01.02.2015–31.01.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-003573 / 69109880
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
Q23-laminage à chaud / Q30 laminage à froid / ACI trait. thermique / Fonderie: travaux de réparation et de maintenance sur ces installations de production. *)
coordination et surveillance des travaux des entreprises externes chargées de ces travaux
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
49 H
21.12.2014–11.01.2015 (Modification)
- 14-003370 / 82174713
ALSTOM FERROVIARIA S.P.A., Savigliano, Succursale de Genève, 1204 Genève
Entretien et réparation des trains vendus par Alstom aux CFF
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
10 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-003543 / 52034827
Givaudan Suisse SA, 1214 Vernier
Interventions de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements de production et les infrastructures du site. Urgence sécuritaire (SPI)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
34 H, 3 F
01.01.2015–30.06.2016 (Nouveau permis)
- 14-003478 / 51944080
Bank J. Safra Sarasin AG, 4051 Basel
IT/Service du bâtiment: interventions de dépannage lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
14 H
01.11.2014–30.10.2017 (Nouveau permis)

- 14-003522 / 51987110
Pavatex SA, 1700 Fribourg
Service de maintenance; intervention de dépannage lors de problème technique (infrastructure et production) du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.01.2015–30.06.2015 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 14-003571 / 53861998
Bouygues E&S Technics Suisse SA, 1212 Grand-Lancy
Dpt Facility Services: nettoyage des locaux où se trouvent les bancomats du Crédit Suisse
Besoin particulier de consommation
1 H
01.01.2015–31.12.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 14-003371 / 66284870
Axalta Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle
Production secteur usine 1, 2, 3 et 4
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
41 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement avec modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

13 janvier 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail